

À l'action pour faire entendre nos positions !

Environ 80 personnes, citoyens et groupes communautaires du quartier Pointe-Saint Charles, se sont réunis à 17h30 aujourd'hui au parc de la Congrégation pour dénoncer les projets de développement des anciens ateliers du CN soumis à la consultation cette semaine par l'OCPM. Ces projets devraient être adoptés par la ville de Montréal début 2010.

« Le développement du CN doit permettre de faire des gains en réponse aux besoins actuels, et non pas aggraver les problèmes déjà existants, soutient Action-Gardien, la Table de concertation communautaire. Augmenter le camionnage au cœur d'un quartier résidentiel, supprimer un parc, autoriser n'importe quelles activités industrielles sans en connaître les nuisances, cela n'est pas acceptable. »

Après avoir accroché des bannières géantes sur le viaduc du CN rappelant leurs principales revendications, les manifestants ont rejoint le lieu des consultations tenues par l'Office de consultation publique de Montréal pour présenter leurs mémoires.

Des démarches en amont

La Table Action-Gardien a, depuis 2003, travaillé avec les citoyens du quartier à élaborer des propositions et une vision d'ensemble pour les anciens ateliers du CN. La Table a participé activement à la démarche de concertation menée par l'OCPM à l'automne 2008, en défendant un développement axé sur les besoins, intérêts et aspirations de la population, première concernée par les projets qui s'y implantent.

Avec un tel processus en amont, on aurait pu espérer que les projets soumis pour adoption prendraient en compte les divers intérêts et propositions de la communauté, à tout le moins davantage que lorsque les projets sont discutés à huis-clos entre promoteurs et pouvoirs publics. Or, force est de constater que la plupart des propositions de la communauté et des recommandations majeures de l'Office n'ont pas été prises en considération. « Nous n'avons manifestement pas été entendus. Cet exercice en amont n'a-t-il été que promesses vides et vœux pieux ? »

Des « pré-projets » sans vision d'ensemble

Près d'un an plus tard, nous nous retrouvons avec les mêmes inconnues, les mêmes absences de réponses et les mêmes « solutions » inacceptables. Sur plusieurs enjeux importants, les projets vont à l'encontre des intérêts de la population. Ce qui nous a été présenté s'apparente davantage à trois « pré-projets » qu'à un projet cohérent et répondant à une vision globale. On nous demande de nous prononcer sur des projets vagues, mal ficelés, imprécis et sans balises, c'est comme signer un chèque en blanc.

Un accès en arrière du site, toute de suite !

Le propriétaire (le Groupe Mach) et l'arrondissement Sud-Ouest veulent aller de l'avant avec leur scénario pour accéder au site industriel : élargir l'accès existant par Sébastopol pour permettre à tous les camions de pénétrer sur le site. En plus de détruire le parc de la Congrégation, ce scénario vient créer une entrée permanente à partir de la rue Wellington et augmenter à long terme le camionnage au cœur du quartier.

Nous refusons de faire les frais du développement. La solution existe, elle est connue et réalisable à court terme. Un accès via Marc-Cantin, en arrière du site, doit être réalisé en préalable à tout développement.

Sacrifier un parc pour faire passer des camions ?

Le parc Congrégation doit absolument être maintenu, dans sa taille et son emplacement actuel. Il joue un rôle important dans le quartier : repos, promenade, écran visuel et contre le bruit et la poussière. C'est tout le quartier de Pointe-Saint-Charles qui est en déficit de parcs et d'espaces verts. Il n'est pas acceptable de perdre un parc, encore moins de le remplacer par une voie de camionnage lourd.

Un zonage fourre-tout pour des activités industrielles à proximité des habitations

L'arrondissement soumet un projet de changement de zonage très large qui autorise toutes sortes d'activités industrielles et commerciales. Nombre de ces usages pourraient générer de fortes nuisances pour la communauté (poussières, bruits, vibrations, émanations toxiques, circulation de poids lourds), alors que la zone industrielle jouxte le quartier résidentiel.

Avec un tel zonage, il est impossible de contrôler les activités et d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les zones industrielles et résidentielles, ni d'assurer une vision de plan d'ensemble, tel qu'énoncé pourtant dans le chapitre local du plan d'urbanisme. L'arrondissement semble plutôt accommoder le promoteur, le groupe Mach, au détriment de la qualité de vie de l'ensemble de la population.

De son côté, l'AMT n'a toujours pas présenté de projet, à tel point qu'on peut se questionner sur ses intentions réelles de s'implanter dans ce secteur.

Des pratiques illégales, un arrondissement complaisant

La confiance est loin d'être au rendez-vous. Depuis qu'il a acquis les terrains du CN, le groupe Mach multiplie les usages illégaux sur ce site tandis que l'arrondissement fait preuve de laisser-faire. Ces activités, dont l'entreposage de neiges usées et de ballots de papiers, ont occasionné de graves nuisances pour les résidents et le patrimoine : camionnage intensif jour et nuit dans les rues, dramatique incendie du complexe nord en novembre 2008. Le Groupe Mach récidive en louant actuellement un atelier à la firme d'auto Gravel alors que cela est contraire aux activités permises.

Un milieu de vie complet

Action-Gardien a revendiqué l'inclusion de 40% de logements sociaux et communautaires, en réponse aux besoins des ménages à faible et modeste revenu. Nous demandons l'obtention d'un maximum de logements sociaux et leur réalisation en première phase, l'absence de logements haut de gamme, du logement locatif privé et pas uniquement des condominiums, une répartition harmonieuse des types d'habitation, et une place substantielle accordée aux familles.

Pour un milieu de vie complet, convivial et écologique, il est indispensable de diminuer le nombre de places de stationnements, de renforcer et développer la desserte en transport en commun, d'assurer la mise en place de services et commerces de proximité, d'espaces verts et de jardins collectifs.

Des devoirs à refaire, des responsabilités à assumer

Tel qu'il a été présenté lors des séances d'information de la mi-septembre, le projet aurait trop de conséquences négatives pour être acceptable. Se prononcer sur un projet si peu défini reviendrait à émettre un chèque en blanc. Il doit donc être modifié et précisé de façon importante.

Les promoteurs doivent retourner faire leurs devoirs, tandis que la ville et l'arrondissement doivent assumer leurs responsabilités de garantir une vision d'ensemble et d'encadrer les projets et les pratiques des promoteurs.

Le développement des terrains du CN doit se faire d'abord et avant tout pour les gens de la Pointe !